Égalité entre les filles et les garçons

CHARTE

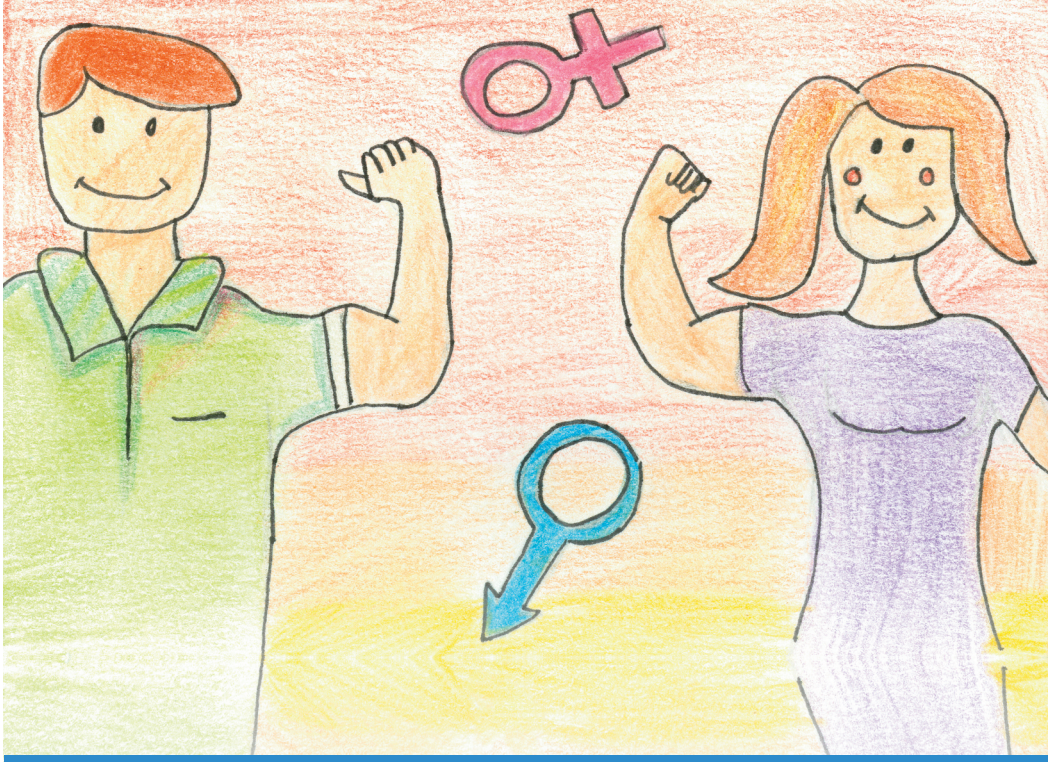

Haute Marne le Département

Hôtel du Département
1 rue du Commandant Hugueny
CS 62127 - 52905 Chaumont Cedex 9
Tél. 03 25 32 88 88
www.haute-marne.fr

Y'a
Comme
un
Probleme!

why? because all start with a same cercle...

Nous sommes tous différents mais égaux.
Alors, apprenons à respecter nos différences !

– Les filles et les garçons sont égaux, ce qui veut dire qu'ils et elles ont les mêmes possibilités de réussir à l'école et dans leur vie future.

– Le fait d'être un garçon ou d'être une fille ne doit pas déterminer les choix de loisirs, d'études et de futurs métiers. Pourtant, des idées toutes faites circulent au sujet des filles et des garçons. Ce sont des stéréotypes.

– Beaucoup de personnes pensent que les filles sont fragiles et sensibles, et les garçons sont forts et courageux, et que le contraire n'est pas vrai.

– On accepte difficilement que les filles soient fortes en maths, au karaté, au rugby, et qu'elles apprécient les jeux vidéo d'action et que certaines choisissent de devenir pilote de chasse, conductrice de grue, responsable d'entreprise ou présidente de la République.

Comment chasser ces idées fausses ? On peut les combattre, en débattre au collège et dans son entourage. Surtout, faire toujours ce que l'on a vraiment envie de faire, tout en respectant les choix de chacune et de chacun.

QU'EST-CE QUE L'ÉGALITÉ ?

L'égalité est un principe qui dit que tous les êtres humains doivent être traités de la même manière. Et que malgré leurs différences, ils disposent des mêmes droits. Ainsi, les filles et les garçons sont différents, mais cela ne doit pas les empêcher d'avoir les mêmes chances de réussir à l'école et dans leur vie future.

OBLIGATION LÉGALE

L'école compte parmi ses missions fondamentales, celle de garantir l'égalité des chances des filles et des garçons. Selon le code de l'éducation, l'école contribue à favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, de prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes.

– **La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** indique que tous les hommes naissent libres et égaux en droit. Ce texte laisse un flou sur la définition de l'homme : l'être humain de sexe masculin ou l'humanité en général ?

– **La Constitution de 1946** précise que « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ». En 2000, puis en 2006, des conventions interministérielles dans le domaine de l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif incitent à travailler sur les stéréotypes à l'encontre des filles et des garçons et à une éducation à l'égalité entre les sexes.

LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Que ce soit à cause de la pauvreté, des guerres ou pour des raisons culturelles, trop de filles sont encore victimes de discrimination.

Dans les pays en développement, la priorité est souvent donnée aux garçons en matière d'éducation, les filles étant chargées des tâches ménagères.

Dans certaines cultures, les filles sont victimes d'attitudes discriminatoires : elles n'ont pas le droit de recevoir une éducation et peuvent se voir refuser l'accès aux soins.

La discrimination empêche la scolarisation de plus de 20 millions de filles dans le monde. Toutes ces filles ne peuvent donc pas s'instruire, se protéger des maladies, apprendre un métier, et ainsi se construire un avenir.

Les parcours scolaires des filles et des garçons

Les filles sortent plus diplômées du système éducatif français, mais cela ne se traduit pas sur le plan professionnel. Les garçons choisissent en priorité les filières scientifiques et technologiques.

Les violences et les comportements sexistes

La violence en milieu scolaire se déroule majoritairement entre garçons : 60% des incidents graves (enquête SIVIS). Les filles sont victimes dans 1/3 des cas, souvent concernées par des violences à caractère sexuel (11,7% contre moins de 1% pour les garçons) et des violences verbales (12% contre 6%).

La discrimination filles-garçons

La discrimination est le fait de traiter de manière inégale et défavorable un individu en raison de sa race, sa couleur, son sexe, sa nationalité, sa langue, sa religion ou son origine sociale.

Au cours du XX^{e} siècle, les femmes ont acquis dans la plupart des pays le droit de vote, l'accès à une éducation de même qualité que celle des hommes, la liberté de travailler sans le consentement de leur mari. Cependant des inégalités continuent d'exister, en ce qui concerne la violence faite aux femmes, les niveaux de salaires, l'investissement dans les responsabilités domestiques, etc.

Le droit à la non-discrimination

Les enfants ont le droit à la non-discrimination. Tous les enfants, sans exception, doivent jouir de leurs droits et aucun enfant ne doit souffrir de discrimination. Il doit être donné aux filles les mêmes opportunités qu'aux garçons selon la **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**.

L'éducation doit viser à « préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre », notamment « dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes ».

Les États ayant ratifié la CIDE s'engagent à faire respecter les droits de tous les enfants. Le respect de ce principe est essentiel pour lutter contre la différence de traitement entre les filles et les garçons, en matière d'éducation par exemple.

Le système sportif

Les inégalités filles-garçons persistent aussi dans le sport. Les stéréotypes de genre sont toujours à l'œuvre. « De fait, l'activité sportive choisie par les jeunes (ou leurs parents) est souvent en fonction des valeurs qu'elle véhicule : grâce, souplesse, agilité pour les filles ; endurance, rapport de force et esprit de compétition pour les garçons. » (Rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective).

Les filles restent minoritaires dans les sports et à l'école leurs notes sont inférieures à celles des garçons. Le rôle des médias est très important pour médiatiser les sports féminins, mais aussi pour donner une image positive des femmes sportives.

Comment promouvoir l'égalité filles-garçons dans le sport ?

Cela commence à l'école où la mixité doit être totale dans les cours de sport, avec des équipes composées de filles et de garçons. Cette mixité permet aux filles de faire du sport mais aussi d'améliorer le lien social et la solidarité au sein d'une classe.

Que tu sois une fille
ou un garçon,
tu peux être toi-même !

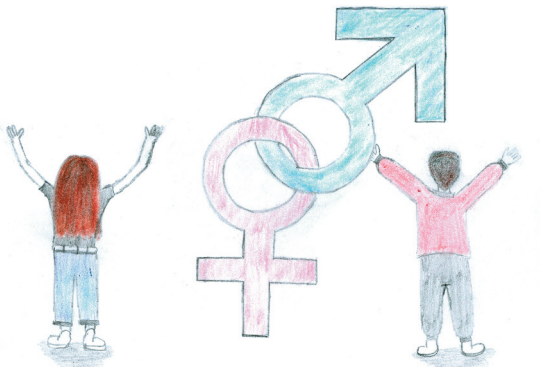

L'ÉVOLUTION DE L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME EN FRANCE : 200 ANS DE LUTTE

1789 : suite à la Révolution Française, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclame la liberté et l'égalité pour tous « tous les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

1836 : l'enseignement primaire pour les filles se met en place. Jusque-là, seules les jeunes filles des familles aisées recevaient une éducation, le plus souvent dans des écoles religieuses.

1907 : la loi accorde aux femmes mariées la libre disposition de leur salaire.

1924 : les programmes de l'enseignement secondaire ainsi que le baccalauréat deviennent identiques pour les filles et les garçons.

1944 : les femmes obtiennent le droit de vote et l'éligibilité.

1946 : le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est désormais inscrit dans le préambule de la Constitution.

1965 : les femmes peuvent exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de leur mari.

1975 : la loi Haby rend la mixité scolaire obligatoire.

1983 : la loi Roudy porte réforme du Code du travail et du Code pénal sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et interdit toute discrimination professionnelle en raison du sexe.

1992 : loi sanctionnant le harcèlement sexuel dans les relations de travail.

2000 : la loi sur la parité en politique tend à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

2003 : la loi réforme le mode de scrutin des élections des conseillers régionaux et des députés européens qui oblige chaque liste à comporter autant d'hommes que de femmes.

2004 : loi relative au divorce - protection du conjoint victime de violence.

2006 : la loi relative à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes vise à supprimer les écarts de rémunération dans le secteur privé et à faciliter l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale, ainsi que l'accès à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

2007 : la loi tend à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives – la parité pour les exécutifs des régions ainsi que pour ceux des communes de 3 500 habitants et plus.

2013 : abrogation de la loi interdisant aux femmes de porter des pantalons.

2014 : la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, vise à combattre les inégalités entre hommes et femmes dans les sphères privées, professionnelles et publiques.

INFORMATIONS PRATIQUES

Associations

– Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC) www.adric.eu

– Femmes Informations Liaisons Fil actions - niveaux collèges et lycées www.filactions.org

– « Je, tu, il » : www.jetuil.asso.fr

– Mouvement français pour le planning familial (MFPF) : www.planning-familial.org

Numéros verts

– Allô Enfance en danger : 119 – 24h/24h

– Fil Santé Jeunes : 32 24 - 7 J/7 de 8h à 24h

– Jeunes Violences Écoute : 0 800 20 22 23 / www.jeunesviolencesecoute.fr

Sites

– Ministère des Droits des femmes : www.femmes.gouv.fr

– Observatoire de la parité femmes / hommes (OPFH) : www.observatoire-parite.gouv.fr

– L'Institut EGALIGONE : www.egaligone.org

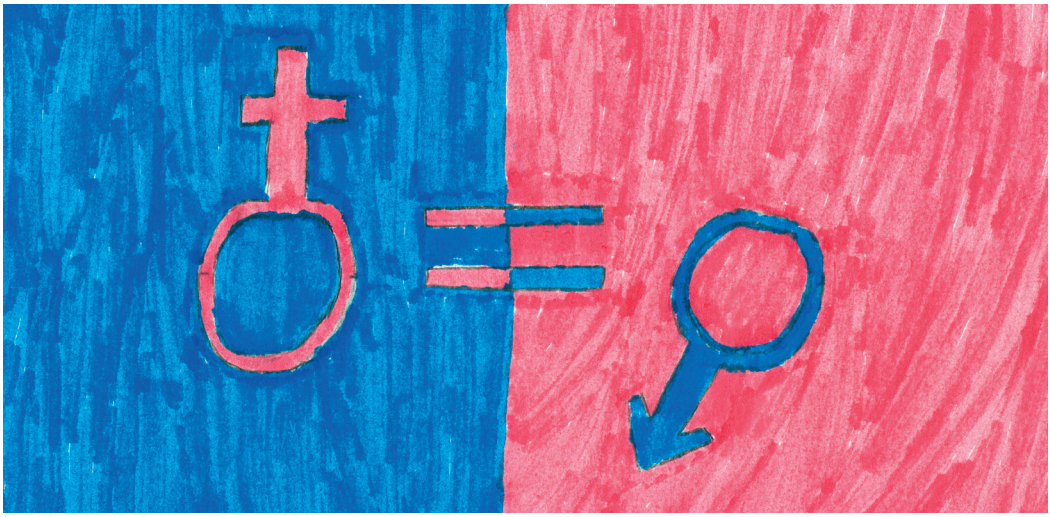

CONCOURS

Les Olympes de la parole

Concours annuel organisé par l'association française des femmes diplômées des universités (AFFDU). Il propose aux écoliers, collégiens et lycéens de réfléchir à la place des femmes dans la société. Les candidats présentent un dossier écrit et illustrent le thème de l'année en jouant une saynète devant le jury.

www.affdu.fr

Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin

Ce concours organisé par la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) s'adresse aux collégiens et a pour thème l'accès des femmes aux métiers du bâtiment.

www.capeb.fr/evenements/concours

Buzzons contre le sexisme

Télédebout organise un concours vidéo pour lutter contre le sexisme. Les jeunes, entre 10 et 25 ans peuvent réaliser seuls, avec la classe ou en équipe, une vidéo drôle, sérieuse, révoltée, déjantée, d'une durée de 2 à 7 minutes, avec une caméra ou même un téléphone portable. L'important est d'avoir des idées, des choses à dire, à montrer et une grande envie que le monde bouge vers plus d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

www.teledebout.org/concours

Éthique et sport scolaire

Ce concours est organisé par l'Union nationale du sport scolaire, ouvert aux associations sportives scolaires du second degré ainsi qu'à toutes les institutions conventionnées avec l'UNSS : PJJ, IME, ULIS, CFA, etc. et aux lycées français à l'étranger. À travers le sport scolaire, les projets déposés doivent répondre aux trois objectifs suivants : mettre en avant la richesse des différences pour le « vivre ensemble », former les jeunes générations à des comportements responsables et citoyens et enfin promouvoir l'apport bénéfique du sport pour la santé.

www.unss.org

Science Factor

Construire en équipe un projet scientifique ou technique innovant ayant un impact positif démontré au niveau sociétal, économique ou environnemental. Le concours s'adresse aux élèves francophones de la sixième à la terminale. Les équipes doivent réaliser une vidéo illustrant leur projet, remplir le formulaire de participation en ligne et présenter leur projet sur Internet et les réseaux sociaux en le soumettant aux votes des internautes. www.sciencefactor.fr/#1

Jeunesse pour l'égalité

Organisé par l'Observatoire des inégalités, ce concours invite les jeunes à s'exprimer sur le thème « Tous égaux ? ». Pour participer, il suffit d'avoir entre 11 et 25 ans et de former un groupe d'au moins deux personnes. Les supports : film (durée 1,30 min maximum + 15 s maximum de générique), affiche, photo, dessin, animation web, etc.

www.inegalites.fr

ZéroCliché, pour l'égalité filles-garçons

Initié par le CLEMI et labellisé « Sexisme, pas notre genre ! », ce concours invite les élèves des écoles, collèges et lycées à déconstruire les stéréotypes sexistes dans les médias, le sport, la mode, l'école, la famille. Tous les genres journalistiques sont acceptés (article, billet d'humeur, interview, portrait, reportage, édito, dessin de presse, chronique) ainsi que les productions audiovisuelles.

www.clemi.fr/fr/evenements/concours

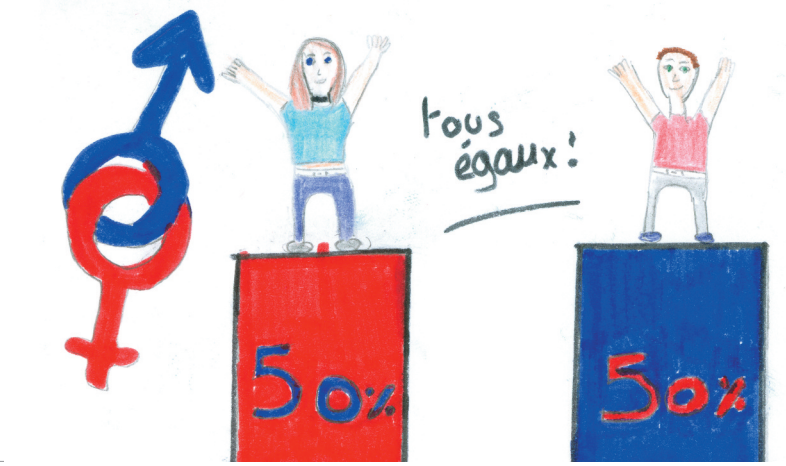

LEXIQUE

Convention

Accord entre plusieurs personnes (physiques, morales ou publiques).

Cybersexisme

Les comportements et propos sexistes sur les outils numériques (internet, réseaux sociaux, texto) qui renforcent les stéréotypes sur les filles et les garçons et critiquent la manière de s'habiller, l'apparence physique, le comportement amoureux ou sexuel.

Différence

Nous sommes tous différents, par des traits physiques, culturels, de caractère, d'origine, etc. Toute société peut établir une hiérarchie à partir de différences observées en fonction du système de ses règles et valeurs. La hiérarchisation des différences induit discriminations (différences de traitement) et inégalités (différences de situation).

Discrimination

Une discrimination est une différence de traitement fondée sur un critère illégitime et donc prohibé par la loi : l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race, la religion, les convictions, l'âge, le handicap, l'orientation ou l'identité sexuelle ou le sexe. Les discriminations produisent des inégalités, mais les inégalités entre les sexes sont liées également à la socialisation différenciée entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes, et aux préjugés.

Égalité

L'égalité est un des fondements de toute démocratie. Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». L'égalité s'oppose à l'inégalité et non à la différence. Etre égaux ne signifie donc pas être identique.

Féminisme

Mouvement social qui milite en faveur de l'amélioration et de l'extension du rôle et des droits des femmes dans la société. Le féminisme s'est développé dans les années 1960 dans les pays occidentaux.

Genre

Le genre est un rapport social qui construit socialement et culturellement la différence des sexes et divise l'humanité en deux moitiés inégales. Le système de genre est l'ensemble des normes, croyances, pratiques, connaissances qui construisent socialement et culturellement la différence des sexes et organisent de manière inégalitaire et hiérarchique les rapports entre les hommes et les femmes.

Mixité

La mixité est le fait d'intégrer des personnes des deux sexes. Mais mixité n'est pas synonyme d'égalité, par exemple si les deux sexes ne sont pas à parité ou s'ils coexistent sans interagir ou s'ils ne sont pas traités également. La mixité scolaire s'applique à tous les aspects de l'institution (élèves, personnel, locaux, contenus enseignés). Un groupe peut être dit mixte si la représentativité d'un des deux groupes a au moins atteint le seuil de 30%.

Parité

Concept juridique qui désigne l'égalité numérique entre femmes et hommes (50 / 50). Son objectif est de lutter contre la sous-représentation des femmes dans certaines institutions.

Plafond de verre

Expression imagée pour désigner le seuil réel bien qu'invisible auquel les femmes se heurtent lors de leur ascension dans leur carrière professionnelle. Elles gravissent plus difficilement l'échelle sociale que leurs collègues masculins, à compétences et diplômes équivalents.

Préjugés

Les préjugés sont des sentiments, attitudes, idées préconçues le plus souvent négatives, défavorables, à l'égard de certaines catégories de personnes.

Racisme

Le racisme est une idéologie, qui postule l'existence de races humaines et leur hiérarchisation, entraînant des attitudes dévalorisantes et discriminatoires. La discrimination raciste et les violences à caractère raciste sont réprimées par la loi.

Ratifier

Pour un État, s'engager à respecter tous les articles d'une convention et à mettre ses lois en conformité avec eux.

Sexisme

Le sexisme, forgé sur le terme « racisme », désigne les attitudes dévalorisantes et discriminatoires envers un sexe.

Stéréotypes

Les stéréotypes sont des représentations simplifiées, déformées, rigides, normatives, constituant des obstacles à la réalisation des choix individuels, tant des hommes que des femmes. Ils contribuent à la persistance des inégalités en influant sur les choix des filières d'éducation, de formation ou d'emploi, sur la participation aux tâches domestiques et familiales et sur la représentation aux postes décisionnels.

"Slut shaming"

Blâmer les filles pour leur manière de s'habiller, leur comportement, leur maquillage, et/ou leur comportement sexuel réel ou supposé.

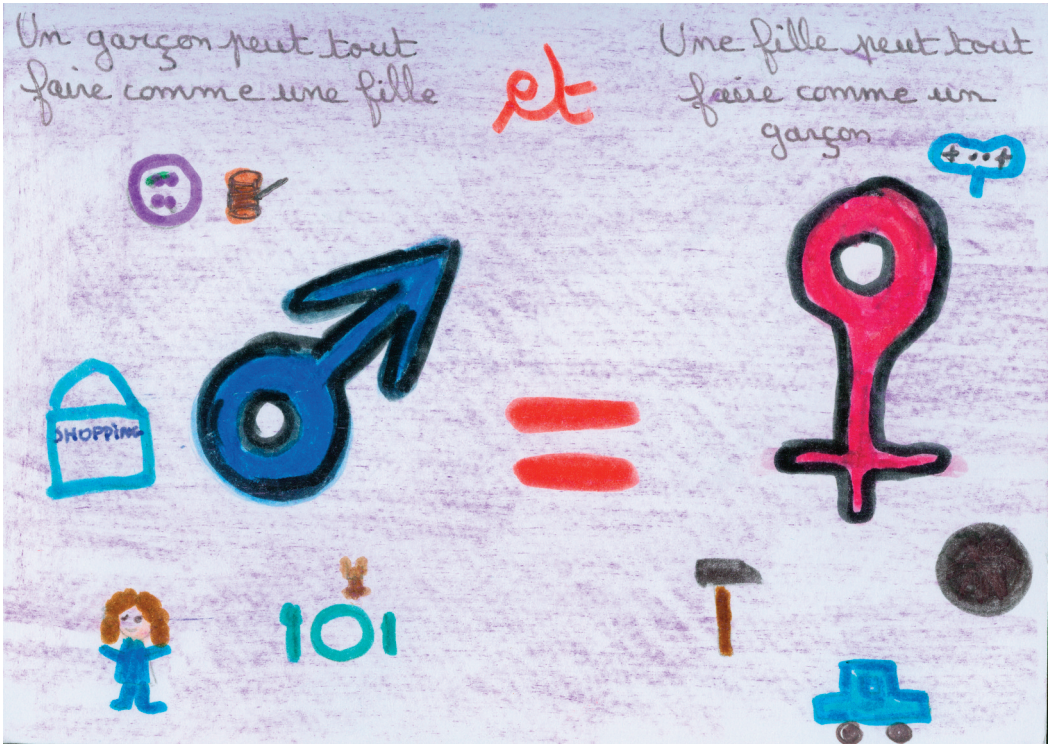

Quiz

1. En France, une femme a toujours pu travailler sans l'autorisation de son mari :

a) Vrai b) Faux

2. Depuis 1958 avec la Ve République, combien de femmes ont été Premier ministre ?

a) 1 b) 3 c) 6

3. À la naissance d'un enfant, les pères ont droit à un congé :

a) Vrai b) Faux

4. Les garçons obtiennent, en moyenne, de meilleurs résultats que les filles en mathématiques :

a) Vrai b) Faux

5. Depuis quelle année l'école publique est-elle mixte ?

a) 1932 b) 1950 c) 1975

6. Quel est le point commun à toutes les inventions suivantes : l'essuie-glace, le silencieux de moteur, la scie circulaire, le gilet pare-balle, le télescope submersible et le langage de programmation informatique ?

---

7. Marie Curie est connue grâce aux recherches de son époux Pierre Curie :

a) Vrai b) Faux

8. Quand a eu lieu le premier match féminin en France ?

a) 1917 b) 1985 c) 2002

9. Quel est le corps d'armée le plus féminisé ?

a) Armée de terre b) Armée de l'air c) Marine

10. La loi interdisant le port du pantalon aux femmes, sauf quand elles font du vélo ou du cheval a été abrogée en :

a) 1908 b) 1978 c) 2013

11. Depuis quelle année les garçons et les filles sont-ils assis sur les mêmes bancs des écoles publiques ?

a) 1932 b) 1950 c) 1975

12. En France, au XIX^e^ siècle, les filles pouvaient :

a) passer le baccalauréat b) entrer à l'université c) ni l'un, ni l'autre

13. Quel a été le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes ?

a) Grande Bretagne b) France c) Nouvelle Zélande

14. Dans laquelle de ces professions manque-t-on d'hommes ?

a) magistrat b) ingénieur c) expert-comptable

15. Quelle est la proportion de femmes parmi les maires de France

a) 70% b) 35% c) 16%

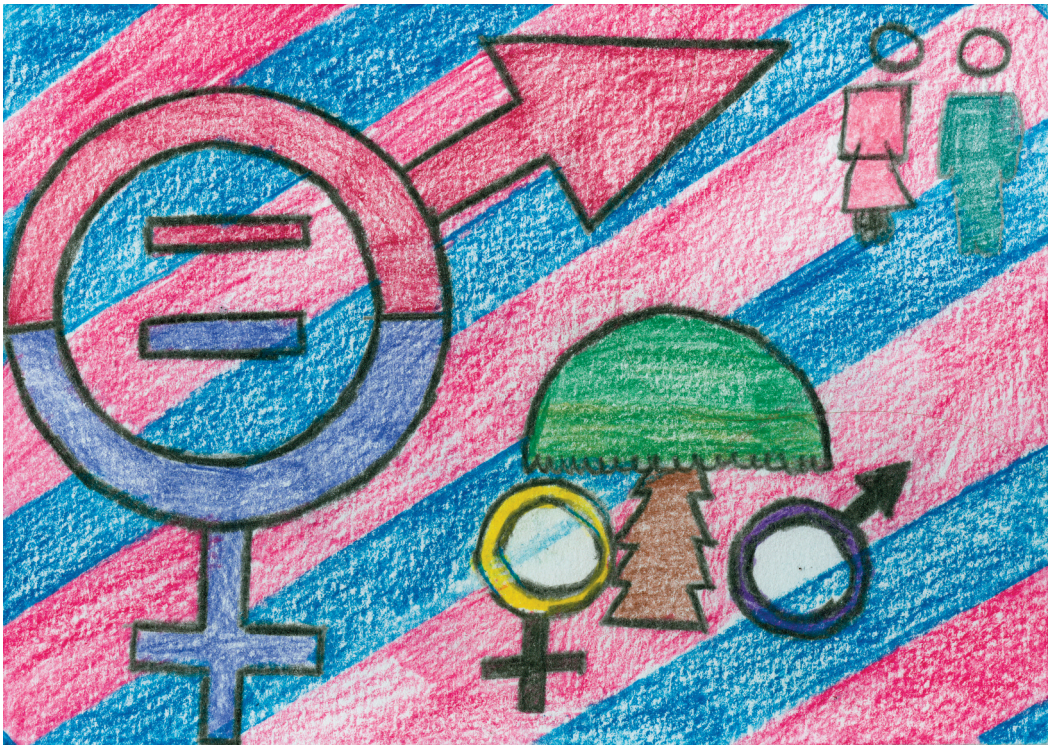

RÉPONSES :

1 – b) Faux :

Ce n'est que depuis 1965 qu'une femme est libre de travailler sans l'accord de son mari.

2 – a) 1 : Il s'agit d'Edith Cresson,

premier ministre de François Mitterrand de mai 1991 à avril 1992. C'est aussi le premier ministre le plus éphémère de la Ve République.

3 – a) Vrai :

Depuis le 1er janvier 2002, les pères bénéficient d'un congé de paternité. En 2015, le congé parental est réformé : une période de congé est réservé à chaque parent, et est perdue s'il n'en demande pas le bénéfice.

4 – b) Faux :

Les filles ont des compétences équivalentes à celles des garçons en mathématiques. En 2012, en fin de 3e, 88% des garçons et 87% des filles maîtrisent les compétences de base en mathématiques.

5 – c) 1975 :

La mixité ne devient obligatoire de la maternelle au lycée qu'en 1975, avec la loi Haby. L'Université est quant à elle ouverte aux filles depuis l'avant-guerre mais dans les faits, peu de filles osent y entrer avant les années 1950-1960. Les grandes écoles suivent le mouvement mais lentement : Polytechnique en 1972, l'ENA depuis sa création, en 1946. Cependant près de 40 ans plus tard, les choix d'orientation des filles et des garçons demeurent différents. En fonction des filières post 3e, la répartition des filles et des garçons dans les classes est très inégale.

6 - Toutes ces inventions sont faites par des femmes.

7 – b) Faux :

Marie Curie (1867-1934) a reçu le prix Nobel de physique en 1903 et le prix Nobel de chimie en 1911, pour avoir découvert la radioactivité du thorium et isolé le radium.

8 – a) 1917

9 – b) Armée de l'air :

L'Armée de l'air compte près de 22% de femmes (pilote d'essai, pilote d'hélicoptère, pilote de chasse) qui volent sur tous types d'avion, y compris les Mirages et les Rafales.

10 – c) 2013

11 – c) 1975 :

Le principe de mixité à l'école a été instauré par la loi Haby.

12 – c) Ni l'un, ni l'autre :

Le baccalauréat est ouvert aux filles en 1924. Les garçons ont eu accès au bac en 1808. Avant 1870, les filles sont exclues de la scolarité.

13 – c) Nouvelle Zélande :

C'est le premier pays qui a accordé le droit de vote aux femmes en 1893, suivie de l'Australie en 1902. En Grande Bretagne, la loi du 1928 accorde le suffrage aux femmes et la France en 1944.

14 – a) Magistrat :

Plus de 70% des étudiants reçus au concours d'entrée à l'École nationale de la Magistrature (ENM) à Bordeaux, sont des femmes.

15 – c) 16%

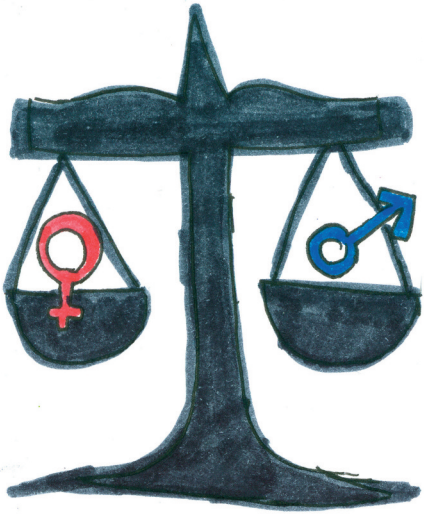

On est
tous égaux !!